

TEAM
Montpellier
HAUT NIVEAU

**TOI AUSSI,
REJOINS LA
TEAM MONTPELLIER
HAUT NIVEAU**

DÉPÔT DES CANDIDATURES
Du **3 février au 31 mars 2025**
sur montpellier3m.fr/TeamMHN

**DISPOSITIFS D'AIDE AUX
SPORTIFS DE HAUT NIVEAU**

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le cadre de sa politique sportive de haut niveau, Montpellier Méditerranée Métropole met en place un dispositif d'aide individuelle financière destiné aux athlètes de haut niveau issus des clubs sportifs métropolitains :

« Développement de la performance sportive »

Jusqu'à **1 500€/an** pour favoriser l'accès au haut niveau de jeunes talents et d'athlètes déjà accomplis.

**QUELLES SONT LES
CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ?**

- Être licencié dans un club métropolitain depuis au moins une saison complète dans un sport individuel ou collectif.
- Être inscrit sur les listes ministérielles Espoir, Collectif National ou de Haut-Niveau (en catégorie Élite, Sénior, Relève) pour les disciplines reconnues de haut niveau.
- Être sportive ou sportif amateur (ne pas être sous contrat professionnel).

À titre dérogatoire, pour les athlètes non-inscrits sur les listes ministérielles dans les conditions cumulatives suivantes :

- Évoluer dans une discipline non reconnue de haut niveau affiliée à une fédération unisport agréée ou fédération handisport ou fédération du sport adapté.
- Disposer d'un titre de championne ou champion de France, d'Europe, ou du Monde obtenu lors des derniers championnats en date.